



## Communication et Relations Publiques

### Communiqué de presse n° 17/15

## Séminaire sur le service Recherche et Sauvetage en aviation civile

L'Office National Des Aéroports et la Commission Arabe de l'Aviation Civile (ACAC) organisent, en collaboration avec les Forces Royales Air, un séminaire sur les opérations de Recherches et Sauvetage en aviation civile (SAR) le Mardi 26 mai 2015 à l'Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile.

Prendront part aux travaux de ce séminaire, qui connaîtra la tenue d'une table ronde sur le thème de la sécurité aérienne et l'utilisation flexible de l'espace aérien, une pléiade d'experts et de représentants internationaux issus de différentes instances de l'aviation civile, qui animeront par leurs contributions, les axes et problématiques qui seront débattus lors de cette rencontre.

Ce séminaire sera suivi le 27 mai 2015 par l'organisation d'un exercice grandeur nature d'entraînement "TAMARIS 2015" au large de Casablanca, avec la participation des organismes nationaux civils et militaires concernés.

Cette rencontre annuelle est une occasion pour permettre aux participants d'être au fait de l'évolution que connaît l'activité de Recherche et Sauvetage, et de perfectionner leur savoir dans ce domaine. Elle permet aussi de consolider la coopération mutuelle entre les différents intervenants en matière de sauvetage aéro-maritime.

Il est à rappeler que le Maroc, en tant que membre de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) est chargé de fournir le service d'alerte au profit de tout aéronef en détresse. Cette mission est assurée par l'ONDA à travers le Centre National de Contrôle de la Sécurité Aérienne (CNCSA) qui abrite le Centre de Coordination de Recherche et Sauvetage (RCC).

Ce service constitue la source principale pour le déclenchement des phases d'urgence qui précèdent les opérations de recherche proprement dites. Cette source d'information est en permanence disponible, faisant appel à la vigilance et au savoir-faire des compétences humaines et aux moyens techniques mis en œuvre par l'Office National Des Aéroports.

Le 26 mai 2015